Le Rouge Gorge

2019, L'humain d'abord !

PCF SÉCTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français — Janvier 2019

Des gilets jaunes à Bruxelles ?

A toutes celles et ceux qui aspirent à un monde plus juste, plus humain, les communistes de Fécamp adressent leurs vœux les plus fraternels, des vœux de combativité et de solidarité. Nous avons également une pensée pour les 10 familles endeuillées depuis le début du mouvement des gilets jaunes.

Familles bien oubliées lors des vœux creux d'Emmanuel Macron dont la seule annonce concrète était le fait qu'il va vous écrire une belle lettre…. Lettre qui va assurément mettre du beurre dans les épinards de celles et ceux qui se sont mobilisé-es ces dernières semaines !!! Derrière les paroles du président, il y a les actes, où le 2 poids-2 mesures est la règle : d'un côté Alexandre Benalla, l'ancien homme de main de Macron, continue de bénéficier d'une totale impunité, les députés macronistes venant de refuser la réouverture d'une commission d'enquête. De l'autre, Eric Drouet, l'un des leaders certes les plus sulfureux des gilets jaunes est mis en garde à vue. Bien évidemment, ses appels aux relents putschistes à pénétrer en force dans l'Elysée ne méritent aucune indulgence, aucune fascination. Mais Benalla, le garde du corps d'Emmanuel Macron qui faisait le coup de poing contre les manifestants en arborant un brassard de la police, n'en mérite pas plus !

Toutes les personnes attachées à la démocratie auront remarqué l'utilisation cynique de la violence par le gouvernement pour tenter de discréditer les gilets jaunes. Et chaque fécampois aura constaté comment la mobilisation sur nos ronds-points a baissé d'un cran à chaque fois que des violences ont émaillé les manifestations. Les amateurs de baston, les apprentis putschistes, notamment d'extrême-droite, rendent décidément de bien mauvais services aux gilets jaunes

A l'inverse, les communistes veulent rendre un service utile au juste combat des gilets jaunes. C'est le sens de l'appel lancé par Ian Brossat, le chef de file des communistes aux élections européennes qui vient de décider de bousculer la liste de ses candidats pour y faire une vraie place aux hommes et aux femmes qui se sont mobilisé-es ces dernières semaines sur nos carrefours et nos ronds-points. Après un mouvement d'une telle ampleur, il est hors de question de faire comme si rien ne s'était passé : la France qui a du mal à boucler ses fins de mois doit être représentée à tous les niveaux, y compris au Parlement Européen. Il y aura des gilets jaunes sur la liste du Parti Communiste Français et nous espérons qu'avec l'aide des électeurs, ils réussiront à forcer les portes de Bruxelles

AU SOMMAIRE :

Page 2 : handicapés : où en est-on Côte St Jacques ?

Page 2 : fermeture de la perception de Valmont

Page 3 : humouuuuur !

Page 4 : l'acte VIII des Gilets jaunes à Fécamp

Page 5 : Monoprix, nouvelle boulette de la mairie

Page 6 : les nouvelles mesures du gouvernement en ce début d'année 2019

Page 7 : réflexion sur la réforme fiscale

Page 8 : **manifestation à l'appel du collectif « un médecin pour chacun » à l'occasion de la venue à Fécamp de la directrice de l'ARS :**

jeudi 17 janvier 18 h,
à l'hôpital de Fécamp

HANDICAPES : DROIT DE SUITE

Suite à l'action lancée par le Parti Communiste avec les handicapés du plateau Saint Jacques, le rond-point de ce dernier a été enfin bitumé, évitant aux personnes en fauteuil roulant ainsi qu'aux mamans avec des poussettes, d'être obligées de descendre sur la chaussée. De même, la compagnie de bus s'est engagée à former ses conducteurs au maniement de la rampe d'accès de ses véhicules pour qu'ils puissent aider efficacement les usagers en fauteuil roulant à monter.

Si à chaque problème concret rencontré la population pouvait se mobiliser de la même manière, la société française serait bien plus humaine !

ALERTE ! LA TRESORERIE PUBLIQUE DE VALMONT SUPPRIMEE PAR LE GOUVERNEMENT

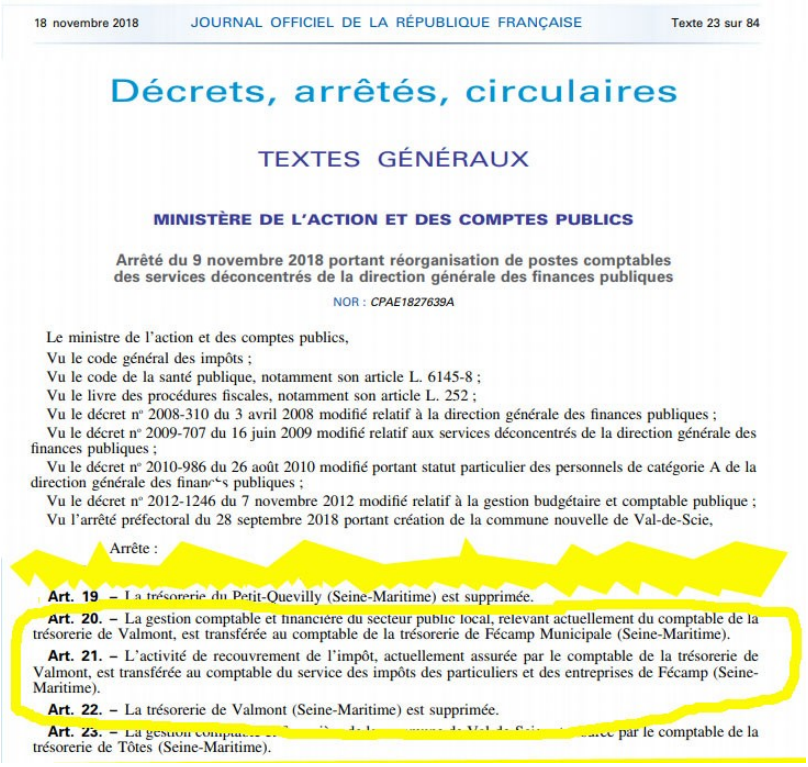

18 novembre 2018 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 23 sur 84

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 9 novembre 2018 portant réorganisation de postes comptables des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

NOR : CPAE1827639A

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code général des impôts ;
Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6145-8 ;
Vu le livre des procédures fiscales, notamment son article L. 252 ;
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2018 portant création de la commune nouvelle de Val-de-Scie,

Arrête :

Art. 19. – La trésorerie du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) est supprimée.

Art. 20. – La gestion comptable et financière du secteur public local, relevant actuellement du comptable de la trésorerie de Valmont, est transférée au comptable de la trésorerie de Fécamp Municipale (Seine-Maritime).

Art. 21. – L'activité de recouvrement de l'impôt, actuellement assurée par le comptable de la trésorerie de Valmont, est transférée au comptable du service des impôts des particuliers et des entreprises de Fécamp (Seine-Maritime).

Art. 22. – La trésorerie de Valmont (Seine-Maritime) est supprimée.

Art. 23. – La gestion comptable [illegible] assurée par le comptable de la trésorerie de Tôtes (Seine-Maritime).

Le dernier mauvais coup en date du gouvernement : la trésorerie de Valmont va être supprimée et avec elle beaucoup d'autres centres des impôts et trésoreries de notre département. Rappelons simplement que dans les vœux d'Emmanuel Macron, ce 31 décembre, figuraient ces fortes paroles : ***"Nous devons faire mieux : nous assurer que nos services publics restent présents partout où nous en avons besoin."*** Plus menteur, tu meurs !!!

Le texte officiel avec la liste complète des suppressions de centres des impôts en Seine-Maritime est disponible sur le site internet du PCF de Fécamp

Exclusif ! **Nous avons réussi à mettre la main sur le nouveau plan comm' d'Emmanuel Macron pour tenter de redorer son blason !**

GILETS JAUNES : L'ACTE VIII A FECAMP

Manifestation des Gilets jaunes de Fécamp le 05/01/2019

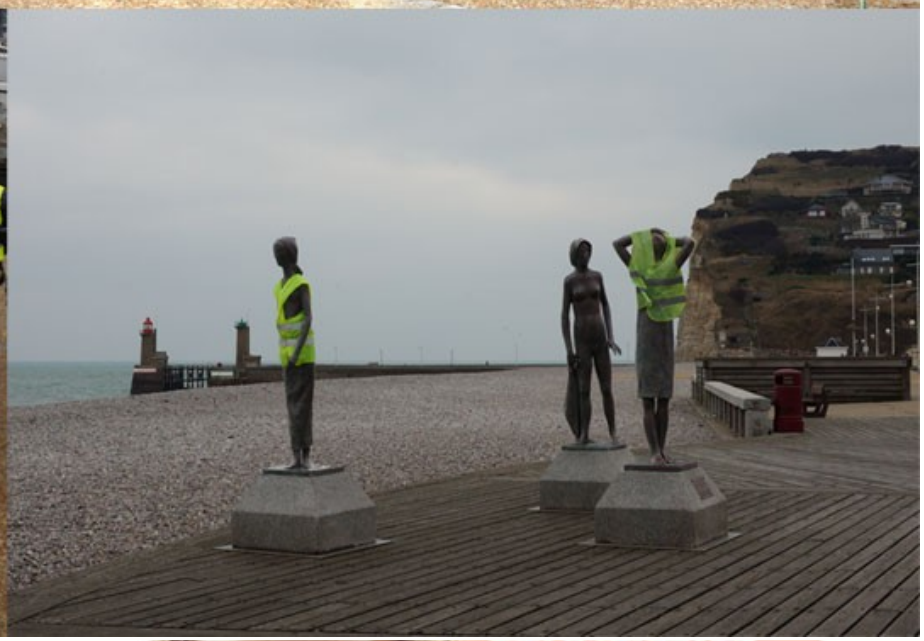

MONOPRIX… SUITE...

Le Courrier CAUCHOIS
2, rue Edmond-Labbé
Yvetot Tél. : 02.35.56.29.64
E-mail : accueil@lecourriercauchois.fr

FECAMP

Dans le cadre des festivités de Noël

L'ancien Monoprix va rouvrir

Fermé depuis la fin septembre, l'ancien Monoprix va rouvrir ponctuellement. Une des nombreuses surprises concoctées par les services de la municipalité pour les fêtes de Noël. On vous en dit plus.

Après avoir annoncé, à grand renfort de communication politique dans la presse locale que le magasin Monoprix allait rouvrir, l'adjointe aux guirlandes de Noël de Fécamp a fait machine arrière toute. Vous vous souvenez sans doute de l'article du Courrier Cauchois de décembre, où cette génialissime adjointe expliquait que « l'ancien Monoprix va rouvrir ». Derrière cet effet d'annonce racoleur, le Rouge-Gorge (voir nos archives) avait pointé le fait qu'il ne s'agissait en réalité, pour l'adjointe en charge des festivités, que d'installer le temps des fêtes de fin d'année au rez-de-chaussée de l'ancien magasin emblématique du centre ville, une garderie, le traditionnel marché de Noël et les animations du service jeunesse. Mais çà, c'était avant… finalement, rien de tout cela n'a eu lieu et tous ces petits bricolages municipaux ont été annulés en catastrophe à la dernière minute, laissant les associations en charge des animations se dépatouiller toutes seules. L'adjointe aux guirlandes de Fécamp aura ainsi réussi le tour de force de se moquer à la fois des anciennes salariées de Monoprix, des consommateurs de Fécamp et des militants bénévoles des associations. Quand on vous dit que cette adjointe est génialissime !!!!

Trois manifestations se dérouleront au rez-de-chaussée de l'ancien Monoprix

Les communistes fécampois adressent à Mme Poussier-Winsback tous leurs vœux de bon rétablissement à la suite de l'accident de la circulation dont elle a été victime.

Bien que combattant sa politique, qui ne nous semble pas être la meilleure pour l'image de marque de Fécamp, nous n'oublions pas cependant que derrière le titre de maire, derrière la fonction de vice-présidente de droite de la région de Normandie, il y a aussi un être humain.

2019
À NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES MESURES

Smic, prélèvement à la source, prime d'activité, compte personnel de formation, prix du timbre… Zoom sur huit mesures qui entrent en vigueur cette année.

SMIC. PAS DE COUP DE POUCE

La hausse, mécanique, du Smic est de + 1,5 % à compter du 1er janvier, soit plus 22,75 euros brut ou 16 euros net par mois. Le Smic horaire passe de 9,88 euros à 10,03 euros. Le Smic mensuel brut, de 1498,47 euros à 1521,22 euros.

PRIME D'ACTIVITÉ BONIFIÉE POUR LES PERSONNES PAYÉES AU SMIC

Cette prime, destinée aux travailleurs aux ressources modestes, augmentera jusqu'à 90 euros dès le 5 février. Mais attention, ce sont les revenus du foyer qui sont pris en compte.

L'IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE

Salarié, retraité, bénéficiaire de revenus dits de remplacement (allocation-chômage…), l'impôt est collecté par l'employeur, la caisse de retraite ou l'organisme référent, selon le taux communiqué par l'administration fiscale. Il est calculé à partir de la déclaration effectuée au printemps 2018.

Travailleur indépendant, agriculteur ou bénéficiaire de revenus fonciers, l'impôt est payé sur le revenu correspondant, par des acomptes mensuels ou trimestriels, prélevés directement par l'administration fiscale. Le taux sera actualisé en septembre 2019 compte tenu de la déclaration effectuée au printemps 2019 et des changements intervenus depuis la déclaration du printemps 2018. Ce taux sera actualisé chaque année, en septembre.

Exceptions : particulier employeur d'un salarié à domicile ou d'un(e) assistant(e) maternel(le), le prélèvement à la source ne s'appliquera qu'à partir de 2020. En 2019, il faudra continuer de déclarer auprès du centre Cesu ou Pajemploi

MARTA NASCIMENTO/REA

Le rétablissement de l'ISF n'est pas prévu en 2019, il reste pourtant la première revendication du mouvement des gilets jaunes…

PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX NON INDEXÉS SUR L'INFLATION

Des pensions revalorisées à 0,3 % au lieu de 1,6 %, en clair une baisse du pouvoir d'achat. Pour la première fois depuis 1993, les pensions ne sont pas indexées sur l'inflation. Idem pour l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, ex-minimum vieillesse). La hausse est de 35 euros par mois. Son montant maximum pour une personne seule passe de 833,20 à 868,20 euros.

CONVERSION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION EN EUROS : LA GROSSE ARNAQUE

Dès le 1er janvier, les heures inscrites sur le compte personnel de formation (CPF) seront converties en euros. Chaque heure vaut 15 euros. Chaque travailleur à temps plein recevra chaque année 500 euros sur son compte (moncompteactivite.gouv.fr), jusqu'à 5 000 euros au bout de dix ans, et 800 euros, plafonnés à 8 000 euros, s'il ne dispose pas d'un niveau 5 de qualification. Or, on sait qu'en moyenne une heure de formation financée par les Opca, organisme paritaire collecteur agréé, s'élève à 35-50 euros.

LE PRIX DU TIMBRE N'ARRÊTE PAS SON ENVOL

Lettre prioritaire (timbre rouge) ou lettre verte (timbre vert), les tarifs du timbre poste pour les particuliers augmentent en moyenne de 10 % à partir de ce 1er janvier. Le prix du timbre vert passe de 0,80 euro à 0,88 euro, celui du timbre rouge de 0,95 euro à 1,05 euro. L'Écopli, plus économique mais plus lent (envoi en quatre jours en moyenne), passe de 0,78 euro à 0,86 euro.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES APRÈS LE 31 DÉCEMBRE

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription.

CHANGEMENT D'HEURE : CLAP DE FIN EN EUROPE

Le dernier changement d'heure devrait avoir lieu le 31 mars 2019. La proposition doit, dans un premier temps, être validée par le Parlement européen ainsi que le Conseil de l'UE. Par la suite, chaque pays devra choisir s'il souhaite rester à l'heure d'hiver ou à l'heure d'été. ★

LATIFA MADANI
latifa.madani@humadimanche.fr

RÉFORME FISCALE, NE PAS PASSER À CÔTÉ DU SUJET

JEAN-CHRISTOPHE LE DUIGOU
Économiste et syndicaliste

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. L'impôt n'arrive plus à corriger les inégalités tellement celles-ci deviennent importantes. Pendant trois bonnes décennies, malgré les crises récurrentes, les gouvernants ont misé sur la solidité du système national de prélèvement. Quoi qu'il arrivât, les services publics continuaient à fonctionner. Mais les budgets se dégradaient sous la pression du chômage. Parallèlement, la dette devenait le principal soutien des marchés financiers. Au bout du bout, quand l'urgence climatique s'est ajoutée aux exigences sociales, la puissance publique n'avait plus rien à proposer, sinon une augmentation des impôts et une austérité sans fin.

Pas question cependant, dans le débat qui s'ouvre, de « la jouer petit bras » car ce qui est en cause n'est pas simplement la question de la justice fiscale. Elle est celle de la pérennité du consentement à l'impôt, de la légitimité même du prélèvement public et de son acceptation. Donc de l'avenir de nos institutions publiques. L'exigence de justice fiscale est revenue sur le devant de la scène, encore doit-elle être poussée jusqu'au bout. Rétablir l'égalité fiscale amène à s'interroger sur les places respectives de l'impôt progressif (l'impôt sur le revenu) d'une part et des impôts proportionnels et dégressifs (la TVA et les taxes) d'autre part. Mais force est de constater que le défi dépasse désormais le problème classique de redistribution.

Cette situation prend sa source dans la répartition de plus en plus inégalitaire des revenus entre salaires et profits, avant l'intervention de l'impôt. S'agissant des seuls dividendes, dont on aura du mal à justifier l'énormité au nom de la santé économique, leur montant est passé de 3,2 % du PIB à 8,5 % en moins de trente ans. Dans ce cadre, l'impôt doit jouer tout son rôle et pour cela tenir compte de ce qui est produit, de la manière de produire, de l'accès des personnes à un vrai travail.

La transition énergétique doit se financer par assèchement de la croissance financière. Cela suppose d'engager les banques à se retirer des montages spéculatifs, cela implique la sanction de l'usage des paradis fiscaux, cela justifie l'imposition des plus-values, la réintroduction d'un ISF, la différenciation de l'impôt en fonction de l'usage qui est fait des bénéfices... Autant de pistes pour des incitations à mieux utiliser toutes les richesses disponibles pour favoriser un développement durable.

Reste l'Europe, où il vaut mieux être rentier que salarié. Les firmes multinationales se jouent des réglementations. L'évasion fiscale a pris des dimensions considérables. Comment surmonter l'échec de l'harmonisation fiscale au niveau européen ? Il faut de fait une coordination plus étroite entre systèmes nationaux, pour appréhender des actifs taxables mais mobiles, en l'occurrence les revenus financiers, les services consommés et les bénéfices des entreprises transnationales.

Voilà pourquoi, si l'on cherche plus de justice, on ne peut se contenter de réfléchir seulement à la réforme de l'impôt sur le revenu et à la mise en place de taxes environnementales. Il faut aussi, pour réduire le coût du capital et se donner des marges, se préoccuper des prélèvements fiscaux et sociaux dans l'entreprise et sur la finance. ★

Désormais, le défi dépasse le problème de redistribution. En cause, la répartition de plus en plus inégalitaire des revenus entre salaires et profits.

Multinationales
Le PCF s'invite au siège de Google

Taxation des grandes entreprises
Fabien Roussel, le secrétaire national du PCF propose que les bénéfices des grandes multinationales soient taxés à la source

Le pognon de dingue des actionnaires du CAC 40

2018, année record pour les dividendes versés par les entreprises du CAC 40 : en un an, les actionnaires ont engrangé 54,7 milliards d'euros, soit une hausse de + 12,8 % en un an

RETOUR SUR LES LIEUX DU CRIME

Chaque habitant de notre agglomération a encore en mémoire la façon dont Mme GARDEL, la directrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS), avait supprimé d'un trait de plume, pendant les fêtes de Noël 2017, le statut de zone médicale prioritaire de plusieurs communes importantes, comme Fécamp, Montivilliers et Bolbec… supprimant ainsi les subventions à l'installation destinées à attirer des jeunes médecins.

Chaque habitant de notre agglomération se souvient également des 6000 pétitions recueillies par le collectif « Un médecin pour chacun » pour protester contre ce coup de poignard dans le dos de Fécamp, pétitions qui avaient été remises en main propre aux élu-es locaux, la conseillère régionale communiste Céline Brulin les déposant ensuite en pleine séance publique sur la table de la directrice de l'ARS. Ce 17 janvier, cette technocrate macroniste revient sur les lieux du crime, à l'occasion de l'inauguration de l'IRM de l'hôpital de Fécamp. Le collectif « Un médecin pour chacun » propose aux malades et à leurs familles de se rappeler au bon souvenir de Mme GARDEL, notamment suite au départ en retraite de 4 médecins généralistes supplémentaires ces derniers mois. Le collectif « un médecin pour chacun » invite les fécampois à se rassembler

jeudi 17 janvier, à 18 heures

devant la porte principale de l'hôpital de Fécamp

Faites tourner l'info sur tous les réseaux sociaux et auprès de vos proches, vos parents, vos amis, vos collègues de travail !

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :
La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :
Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Le mail du PCF de Fécamp :
pcf76400@gmail.com

Pour suivre l'action des élus Communistes

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime